



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

AU CONSEIL DE MAI

À la séance ordinaire du 12 Mai 2020, le conseil a résolu :

Administration :

- D'autoriser le paiement des dépenses d'avril pour un total de 97 747,34\$.
- Dépose un état comparatif des revenus et des dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 tel que requis par le code municipal selon l'article 176.4.
- D'adopter le règlement numéro 488-20 modifiant le taux d'intérêt du règlement d'imposition des taxes, des tarifs et des compensation 2020.
- D'acheter chez Corbo Publicité 99 Inc. 4 écrans protecteur pour un total de 675\$, taxes en sus tel que décrit dans la soumission # 14183 en date du 4 mai 2020.

Sécurité publique :

- D'autoriser M. Jonathan Fontaine de participer au Congrès de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec du 17 au 20 octobre 2020. Le coût du congrès est de 826.67\$, les frais d'hébergement et de déplacement sont en sus.
- D'acheter un cylindre supplémentaire pour l'appareil respiratoire chez Aréo-Feu au coût de 1045\$ taxes en sus tel que décrit dans la soumission # S-00015828 en date du 29 avril 2020.

Transport routier et hygiène du milieu :

- De mandater Mme Isabelle Blanchet et son équipe pour l'entretien du gazon au coût de 40\$/heure, taxes en sus. Le contrat sera supervisé par le responsable des travaux publics.
- De payer une facture au montant de 1504,19\$ à Pompes MC Inc. pour la réparation de la pompe au puits|P3.

Urbanisme et développement :

- D'adopter le règlement numéro RMU-2019-01 modifiant le règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie RMU-2019-01 afin de modifier les dispositions relatives aux animaux.
- De prendre note des états financiers au 31 décembre 2019 de l'Office Municipal d'Habitation du Québec et qu'un crédit sera appliqué sur le versement de l'année 2020 ajustement identifié par les vérificateurs comptables au montant de 1808,20\$.